

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE DIRECTION NATIONALE DU GENIE RURAL



PROJET D'APPUI AUX SYSTEMES D'ACTIVITES RIZICOLES EN TERRITOIRE DE MANGROVE (SARITEM)

Avis d'Appel d'Offres International

N° 003/MAE/DNGR/P.SARITEM /TVX/2022

Lundi 20 Décembre 2021

1. Le **Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAE)** a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le coût du Projet d'Appui aux Systèmes d'Activités Rizicoles en Territoire de Mangrove (**SARITEM**). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des **Marchés de travaux de réhabilitation d'aménagements rizicoles en zone de mangrove dans les plaines de : Kanfarandé, Torobadé, Kondéyiré, Kapatchez, Mankountan, Benti et Kakossa** en 5 lots distincts totalisant 4037 ha.

Lot 1 : Travaux de réhabilitation des aménagements dans la plaine de Kanfarandé (292 ha)
– Commune rurale de Kanfarandé ;

Lot 2 : Travaux de réhabilitation des plaines de Torobadé et Kondéyiré (624 ha)
– Commune rurale de Tougnifily ;

Lot 3 : Travaux d'aménagement dans la plaine de Kapatchez (635 ha)
– Communes rurales de Kamsar, Kolaboui, Bintimodiya ;

Lot 4 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation en HIMO dans les plaines de Kapatchez et de Mankountan (1140 ha) – Communes rurales de Kamsar, Bintimodia, Mankountan ;

Lot 5 : Travaux d'aménagement dans les plaines de Benti et Kakossa (1346 ha) - Communes rurales de Benti, Kakossa.
2. Le **Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAE)** sollicite des Offres sous pli fermé de la part des Soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de **réhabilitation d'aménagements rizicoles en zone de mangrove dans les plaines de : Kanfarandé, Torobadé, Kondéyiré, Kapatchez, Mankountan, Benti et Kakossa** dans la Préfecture de Boffa, Boké et Forécariah des lots distincts ci-dessus cité « les Travaux ».
3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage** représenté par le **Projet d'Appui aux Systèmes d'Activités Rizicoles en Territoire de Mangrove (SARITEM)** auprès de sa Coordination

sise à la **Direction Nationale du Génie Rural** ; BP: 65 Matoto - Conakry ; E-mail : bsaikou78@gmail.com; mohdurcis@yahoo.fr ou mattymunak2013@gmail.com et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à la **Direction Nationale du Génie Rural** ; BP: 65 Matoto – Conakry ; **Coordination du SARITEM 2^{ème} ETAGE Bureau N°10** ; E-mail : bsaikou78@gmail.com; mohdurcis@yahoo.fr ou mattymunak2013@gmail.com Tél : +224 622 26 22 93 / +224 622 20 24 52 / +224 655 38 30 30 au plus tard le **Lundi 20 décembre 2021 de 9 heures 30 à 15 heures 30**.

4. Les Soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs Marché (s) tels que définis dans les Documents d'Appel d'Offres. Les soumissionnaires souhaitant proposer des remises, dans l'hypothèse où ils obtiendraient plusieurs Marchés, sont autorisés à le faire et devront indiquer ces remises dans le Formulaire de Soumission.
5. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en **Français** en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de **Trois millions cinq cent mille Francs Guinéen (3 500 000 GNF)** ou Reparti comme suit :
 - **Cinquante (50%) pourcent au compte N° 41 110 71 « Receveur Central du Trésor » ;**
 - **Trente (30%) pourcent au compte N° 2011000 407 de l'Autorité de Régulation des marchés publics (ARMP) ouvert à la BCRG ;**
 - **Vingt (20%) pourcent au compte de l'Autorité contractante.**

Une redevance de 0,60% du montant Hors Taxes du Marché sera payée à l'Autorité de Régulation des marchés publics. Le paiement de la redevance de régulation donne droit à la délivrance d'un certificat par l'ARMP, qui constitue une pièce obligatoire pour l'attribution des marchés publics.
6. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux des Documents Type de Passation de Marchés pour Travaux de l'AFD.
 - Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard, **Mercredi le 02 février 2022 à 11 heures 00**. Les Offres doivent comprendre " une garantie de l'Offre ", pour un montant de **2% du montant de chaque lot**.
7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, **Mercredi le 02 février 2022 à 12 heures 00 à la Direction Nationale du Génie Rural sise à Matoto, Conakry/Coordination du SARITEM 2^{ème} ETAGE Bureau N° 10**.
8. Les exigences en matière de qualifications sont : **voir section III criteres de qualification**.

Conakry le 20 Décembre 2021

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage



Mamoudou Nagnalen BARRY